



ASSOCIATION DES
PRODUCTEURS DE
FILMS ET DE
TÉLÉVISION DU
QUÉBEC

DEMANDE D'ADHÉSION Permissionnaire ¹

L'APFTQ

L'Association des producteurs de films et de télévision du Québec regroupe la grande majorité des entreprises québécoises de production indépendante de films et d'émissions de télévision, couvrant ainsi un large éventail de genres de production.

Les buts de l'APFTQ sont de promouvoir, conserver et défendre l'intérêt commun de tous ses membres impliqués dans l'industrie cinématographique et/ou télévisuelle au Québec. De plus, l'APFTQ voit à ce que ses membres respectent les plus hauts standards possibles de qualité dans tous les domaines de cette industrie se rattachant principalement à la production.

Tous les membres s'engagent à respecter les règlements généraux de l'APFTQ et tout autre règlement adopté par son assemblée générale, le code de déontologie de l'APFTQ ainsi qu'à verser dans les délais prescrits les cotisations dues en vertu des règlements de l'APFTQ. De plus, les membres réguliers et stagiaires de l'APFTQ sont tenus, pour toutes leurs productions, de respecter toutes les ententes collectives signées par l'APFTQ et les associations d'artistes reconnues au Québec. Les permissionnaires de l'APFTQ, quant à eux, doivent respecter ces ententes collectives lors de la production pour laquelle ils obtiennent ce statut.

¹ Ce document réfère aux règlements généraux. En cas d'incompatibilité, le texte des règlements généraux prévaut.

EXIGENCES D'ADHÉSION

Deviens membre régulier ou stagiaire ou obtiens le statut de permissionnaire de l'APFTQ, toute corporation* engagée au Québec dans les activités d'une des six sections de l'APFTQ et dont les dirigeants (président, vice-président, secrétaire et trésorier) adhèrent au Code de déontologie de l'APFTQ. Cette corporation* préside à la conception, au financement, à la production, à la réalisation, à l'administration, à la promotion et à la distribution de toute oeuvre audiovisuelle visée par une de ces sections. Une entreprise qui oeuvre dans plusieurs sphères de l'industrie peut devenir membre de plusieurs sections.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX PERMISSIONNAIRES

Obtiens le statut de permissionnaire de l'APFTQ pour une production particulière, toute corporation* qui n'est pas membre régulier ou membre stagiaire, qui s'engage dans la production d'un document cinématographique ou télévisuel pour une durée limitée et qui est admise par le conseil d'administration ou une personne de la permanence de l'APFTQ désignée à cette fin par le conseil d'administration.

* L'expression «*corporation*» signifie: une entreprise indépendante de production, c'est-à-dire une entreprise qui ne contrôle pas ou n'est pas contrôlée, en fait ou en droit, directement ou indirectement, par un titulaire d'une licence de radiodiffusion du CRTC.

FORMULAIRE D'ADHÉSION
Membre permissionnaire

Je désire, par la présente, inscrire l'entreprise que je représente à titre de permissionnaire de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise: _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse de courriel générale : _____

S'agit-il d'une entreprise à but lucratif ? Oui Non

Nom du représentant : _____

Fonction : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRODUCTION :

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre de la production : _____

Dates de tournage : Début : _____ Fin : _____

Type d'œuvre : unique 1 épisode d'une durée de : _____

de série Nb d'épisode(s) : _____ d'une durée de : _____

Langue du tournage : Française Anglaise

Autre (précisez) : _____

Précisez le support : Film Vidéo magnétoscopique

Vidéo numérique HD

Lieu de tournage : _____

GENRE				
PUBLICITÉ :	<input type="checkbox"/> film publicitaire			
COURT MÉTRAGE :	<input type="checkbox"/> de 10 min et moins	<input type="checkbox"/> plus de 10 min		
TÉLÉVISION :	<input type="checkbox"/> animation	<input type="checkbox"/> capsule	<input type="checkbox"/> captation	<input type="checkbox"/> documentaire
	<input type="checkbox"/> dramatique	<input type="checkbox"/> humour	<input type="checkbox"/> jeux / quiz	<input type="checkbox"/> magazine
	<input type="checkbox"/> talk show	<input type="checkbox"/> téléfilm	<input type="checkbox"/> télé-réalité	<input type="checkbox"/> variétés
Veillez indiquer :	<input type="checkbox"/> émission pilote	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> émission jeunesse	<input type="checkbox"/> Oui
LONG MÉTRAGE :	<input type="checkbox"/> animation	<input type="checkbox"/> documentaire	<input type="checkbox"/> fiction	
AUTRE (précisez) :	_____			

COPRODUCTION	
S'il s'agit d'une coproduction, est-ce une coproduction :	<input type="checkbox"/> internationale <input type="checkbox"/> interprovinciale
Pays / Province :	Canada / Québec Part en pourcentage : _____ %
_____	Part en pourcentage : _____ %
_____	Part en pourcentage : _____ %
_____	Part en pourcentage : _____ %

DIFFUSEUR(S) / DISTRIBUTEUR(S)		
# fenêtre	Diffuseur(s) / Distributeur(s)	Territoire(s)
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

BUDGET	
Avez-vous obtenu une dérogation auprès d'un syndicat aux fins de la production ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, laquelle ou lesquelles et joindre une copie s.v.p. :	_____
TOTAL PARTIES B+C * :	_____ \$
BUDGET TOTAL * :	_____ \$
* la part canadienne /québécoise dans le cas d'une coproduction.	
COTISATION :	_____ \$
TPS (R106731375) 5% :	_____ \$
TVQ (1006095689) 7,5% :	_____ \$
TOTAL :	_____ \$

_____ s'ENGAGE en devenant permissionnaire de
(nom de l'entreprise)

l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec pour la production de :

(Titre de la production)

1. à verser d'avance la **cotisation** applicable suivant le genre de production:

Taux de cotisation à partir du 1^{er} avril 2008

tous les genres :	0,55 % du budget total	(max : 16 000 \$)
sauf film publicitaire :	0,60 % x coût de production	(max : 700 \$)
sauf court métrage de 10 min et moins :	coût fixe de 100 \$	

AJOUTER TPS 5% (R106731375) et TVQ 7,5% (1006098589)

2. à respecter toutes les ententes collectives négociées et signées par l'APFTQ pour la production visée par la présente ainsi que les règlements généraux et le code de déontologie de l'APFTQ.
3. à faire parvenir à l'APFTQ, dans les cinq (5) jours suivant le début du tournage, une liste complète de l'équipe;
4. à retourner tout contrat non utilisé, ayant été distribué par l'APFTQ, dans les trente (30) jours de la fin de la production.

Date

Signature et titre du représentant autorisé

OBJETS DU DOSSIER ET CONSENTEMENT

Objet du dossier

L'APFTQ vous avise que ces renseignements sont versés dans un dossier dont l'objet est «Adhésion des membres». Ce dossier a pour objet d'aider l'APFTQ et ses mandataires à :

- (i) évaluer sur une base continue votre adhésion et répondre à toute question que vous pourriez avoir sur votre dossier en général;
- (ii) concevoir et mettre en oeuvre des programmes à l'intention de ses membres;
- (iii) transmettre l'information sur votre statut de membre auprès de différents syndicats, associations d'artistes, de producteurs, de distributeurs, de diffuseurs, d'organismes et d'institutions gouvernementaux, sociétés de gestion collectives de droits;
- (iv) diffuser l'information sur votre statut de membre de l'APFTQ dans tout programme ou activité ayant pour objet de promouvoir l'industrie québécoise du cinéma et de la télévision, tel le site Internet de l'APFTQ.

Les renseignements personnels contenus dans votre dossier (renseignements sur des personnes physiques : ex. noms des délégués, noms des membres associés) serviront à la prise de toute décision pertinente en vue de la réalisation de ces objets. Sauf pour les cas prévus expressément ci-dessus, seuls les préposés, mandataires ou agents de l'APFTQ et toute autre personne autorisée par vous ont accès à ce dossier lorsque requis pour l'exécution de leurs fonctions.

Votre dossier est conservé au bureau de l'APFTQ. Vous avez un droit d'accès à votre dossier et, s'il y a lieu, le droit de le faire rectifier. L'APFTQ fournissant de temps à autre sa liste de membres à des tiers, vous avez le droit d'y faire retrancher les renseignements personnels qu'elle contient. Afin d'exercer ces droits, vous devez écrire à l'APFTQ à l'attention de l'adjoindé administrative au 1450 City Councillors, #1030, Montréal (QC) H3A 2E6, ou par télécopieur au (514) 392-0232.

Consentement

Je, soussigné, consens à ce que l'APFTQ recueille et divulgue auprès de tiers les renseignements personnels contenus à la présente demande d'adhésion, ces consentements étant irrévocables tant que requis pour la réalisation de l'objet du dossier.

Nom (en lettres moulées)	Signature du représentant autorisé	Date
--------------------------	------------------------------------	------

ADHÉSION AU CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'APFTQ

(Articles 5.01, 5.04 et 5.05 des *Règlements généraux de l'APFTQ*)

Nous, soussignés, déclarons diriger la corporation suivante :

(inscrire le nom de la maison de production)

Nous avons pris connaissance du *Code de déontologie* adopté le 29 février 2000 par l'assemblée générale de l'APFTQ avant de signer les présentes.

Nous comprenons que ce *Code de déontologie* établit des rapports de nature contractuelle entre l'APFTQ et ses membres et que l'adhésion à l'APFTQ comporte un engagement, tant par l'entité corporative membre que par ses dirigeants, à respecter ce *Code de déontologie* (tel qu'en vigueur à la date de la signature des présentes et toutes ses modifications futures).

Nous acceptons d'adhérer au *Code de déontologie* de l'APFTQ et ce, conformément aux règlements généraux de l'APFTQ.

Nom des dirigeants
(en lettres moulées)

Signature des dirigeants

Fonction (président,
vice-président, secrétaire,
trésorier)

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

AIDE-MÉMOIRE
Demande d'adhésion membre permissionnaire

**POUR QU'UNE DEMANDE D'ADHÉSION SOIT CONSIDÉRÉE
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE REQUÉRANT DOIT
SOUMETTRE TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS**

- Formulaire d'adhésion dûment complété et signé;

- Formulaire «Objets du dossier et consentement» dûment signé;

- Formulaire d'adhésion au Code de déontologie dûment signé par les dirigeants;

- Certificat de constitution et déclaration annuelle à l'Inspecteur général des institutions financières;

- Curriculum vitae de l'entreprise et/ou curriculum vitae du/des producteurs;

- Copie du budget de production;

- Le paiement complet de la cotisation incluant les taxes (TPS 5% et TVQ 7,5%) : chèque visé, traite bancaire ou mandat poste.

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE POURRA ÊTRE REJETÉE